



FscqP-2018-04

Pessac, le 8 mars 2018

Assemblée Générale 2018

Rapport d'activités

1. Réunions du conseil d'administration

En 2017, le conseil d'administration de la Fédération des syndicats et comités de quartiers de Pessac s'est réuni à quatre reprises :

- 14 février 2017
- 14 juin 2017
- 4 octobre 2017
- 20 décembre 2017

Chacune de ces réunions a fait l'objet d'un compte-rendu consultable sur le site Internet de la Fédération.

Les principaux sujets qui ont été abordés lors de ces réunions sont :

- Dossier Opération d'Intérêt métropolitaine (Inno Campus) ;
- Transports en commun ;
- Relations avec le service « Vie associative » ;
- Bilan des assemblées de secteur ;
- Rôle des syndicats de quartiers et de la Fédération au regard des collectifs d'habitants ;
- Relation avec les associations de commerçants
- Carnaval de Pessac;
- Rénovation de Saige
- La gare de l'Alouette
- Nuisances et pollutions diverses

2. Réunions du Bureau

En 2017 le Bureau s'est réuni à plusieurs occasions

- 7 avril
- 11 Mai
- 5 septembre
- 8 novembre

Chacune de ces réunions a fait l'objet d'un compte-rendu consultable sur le site Internet de la Fédération.

Les principaux sujets qui ont été abordés lors de ces réunions outre ceux abordés lors des Conseils d'Administration sont :

- Préparation de la rencontre avec le Maire du 12 mai
- Participation aux évènements
- Communication de la fédération :
 - Refonte du site internet site.
 - Création d'un Flyer de présentation de la fédération et des Quartiers.

3. Participation du bureau aux réunions extérieures à la Fédération

Le bureau a participé à plusieurs réunions de la Commission consultative des services publics locaux CCSPL de la Métropole, en particulier les thématiques *Transports et stationnement* et *Eau et Assainissement*.

Il a également participé aux principales réunions suivantes :

- Commission consultative de l'environnement de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac ;
- Comité de suivi de la ligne Bordeaux-Arcachon ;
- Conseil d'administration de la société de gestion de l'assainissement de la Métropole (SGAC) ;
- Préparation des Journées du Patrimoine, et Commission du Patrimoine (COPAT)
- Commission Métropolitaine des Avant-Projets (CMAP)
Commission Commerce et Artisanat
- Comité de pilotage de la rénovation de Saige
- Aux rencontres Forum Urbain de l'OIM -Inno Campus
- Rencontre avec la Directrice Générale Adjointe chargée de la Proximité (relation Fédération/Ville sur le fonctionnement du service Vie Associative)
- Rencontre avec la Directrice du service Vie Associative.

La Fédération a participé à la *Fête des Associations*, le 9 septembre 2017 et aux deux soirées d'accueil des nouveaux habitants.

4. Activités dans le domaine du patrimoine

Journées du patrimoine - La fédération a participé aux réunions de la Commission Patrimoine (COPAT) et aux journées du patrimoine en septembre y présentant son quiz « à la découverte des quartiers », quiz adultes et enfants.

Des vignes au château du pape Clément à Pessac. Dominique Lestynek a assuré le suivi de la réalisation - dans le cadre général de la restauration de la Fontaine du Pape.

5. Dispositif d'aide aux quartiers

Grâce aux nombreuses interventions auprès de la municipalité, la ville a attribué une aide de 1500 € aux quartiers et à la Fédération. Cette somme a été répartie au mieux dans les quartiers en fonction de leurs factures et de leurs réalisations en matière de publications (journaux de quartiers, affiches) ou de travaux réalisés à l'occasion de leurs anniversaires décennaux. Le versement n'a pu se faire qu'en 2018 en raison de l'allocation tardive de la Ville. Cette subvention est abandonnée en tant que telle, les quartiers devront maintenant faire une demande de subvention spécifique s'il y a lieu.

6. Musique dans les quartiers

Depuis 2011, la Fédération était chargée par la Ville de gérer le dossier relatif à l'opération *Musique dans les quartiers*. En 2017 la somme allouée par la ville s'élevait encore à 8100 € (y compris l'allocation du Bourg) là aussi grâce à l'intervention de la fédération qui a pu obtenir cette subvention qui n'avait pas été demandée en temps et en heure par les quartiers, à leur insu Cette subvention a été versée directement par la Mairie. Sur décision de la municipalité la fédération n'interviendra désormais plus dans ce dispositif.

Raymond Delcroix

